

Déclaration des Performances (DoP)

N° 0200004000

Conformément avec annex III du règlement européen UE 305/2011

1. Code d'identification unique du produit type:

DETAFLEX 4000

2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4:

Numéro batch: voir emballage

3. Usage ou usages prévus du produit de construction conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:

Mastic pour façade extérieur et intérieur – Conform EN 1565-1:2012 Type F EXT-INT
Mastic pour chemins piétonniers – Conforme EN 15651-4:2012 Type PW

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:

DL CHEMICALS
Roterijstraat 201-203
B-8793 Waregem

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2:

Ne s'applique pas

6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V:

Système 3

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée:

L'organisme (notified body) **GINGER CEBTP**, numéro d'identification **NB 0074**, a réalisé la détermination du produit-type selon le type testing du système 3 avec remise: d'un rapport d'essais

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée:

Ne s'applique pas

Déclaration des Performances (DoP)

N° 0200004000

Conformément avec annex III du règlement européen UE 305/2011

9. Performances déclarées:

Caractéristiques essentielles – Type F	Prestation	Spécifications techniques harmonisées
Caractéristiques réaction au feu (classification conforme EN 13501-1:2007)	NPD	EN 15651-1:2012
Emissions des produits chimiques dangereux pour l'environnement et la santé	NPD	
Etanchéité à l'eau et l'air		
Résistance au coulage (conforme EN ISO 7390)	≤ 3 mm	
Perte de volume (conforme EN ISO 10563)	≤ 10 %	
Adhésivité-cohésion par traction pour mastiques "non structurelle" à module bas pour usage dans des zones climats froids "cold climate ou CC (-30°C) (conforme EN ISO 8339)	NPD	
Adhésivité-cohésion par traction pour mastiques "non structurelle" à module bas pour usage dans des zones à climats froids "cold climate ou CC (-30°C) à allongement constant (conforme EN ISO 8340)	NPD	
Adhésivité-cohésion à allongement constant après traitement à l'eau (conforme EN ISO 10590)	Passe	
Durabilité	Passe	
Conditionnement : Méthode A Support : Façade : Aluminium anodisé + béton M2		

Caractéristiques essentielles – Type PW	Prestation	Spécifications techniques harmonisées
Caractéristiques réaction au feu (classification conforme EN 13501-1:2007)	NPD	EN 15651-4:2012
Emissions des produits chimiques dangereux pour l'environnement et la santé	NPD	
Etanchéité à l'eau et l'air		
Perte de volume (conforme EN ISO 10563)	≤ 10%	
Adhésivité-cohésion par traction pour mastiques "non structurelle" à module bas pour usage dans des zones climats froids "cold climate ou CC (-30°C) (conforme EN ISO 8339)	NPD	
Adhésivité-cohésion par traction pour mastiques "non structurelle" à module bas pour usage dans des zones à climats froids "cold climate ou CC (-30°C) à allongement constant (conforme EN ISO 8340)	NPD	
Adhésivité-cohésion		
• à allongement constant après traitement à l'eau (conforme EN ISO 10590)	Pass	
Adhésivité-cohésion à allongement constant (conforme EN ISO 8340)	Pass	
Contrainte à rupture (conforme EN ISO 8339)	Pass	
Adhésivité-cohésion à allongement constant après 28 jours d'immersion dans l'eau salé (conforme EN ISO 10590)	Pass	
Durabilité	Pass	
Conditionnement : Méthode A Support : Façade : béton M2 + primaire DL 2001		

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4. Signé pour le fabricant et en son nom par :



Joris Van Hoey
Quality Control Manager

Waregem – Décembre 2020